

VICTIMES OU TÉMOINS DE RIXES

Les victimes de rixes, ou bagarres violentes entre jeunes, leurs familles ainsi que les témoins peuvent être profondément touchés par ces événements d'une violence effroyable.

Des services d'écoute et de soutien psychologique existent pour vous accompagner.

Numéros d'écoute et lignes d'urgence

Fil Santé Jeunes (0800 235 236) : Une ligne gratuite pour les jeunes et leurs familles, où des psychologues et des conseillers sont disponibles pour offrir un soutien.

SOS Suicide (01 45 39 40 00) : En cas de grande détresse psychologique, cette ligne peut apporter un premier soutien.

Point écoute harcèlement scolaire (preventionetcitoyennete@chatillon92.fr ou 01 42 31 81 25/26) : Proposer un dispositif d'écoute, d'accompagnement et de prévention anonyme et gratuit pour les jeunes, les enfants et les familles

Soutien psychologique

Psychologue clinicienne de la Police nationale (01 55 59 06 42)
Commissariat d'Antony - 50, avenue Galliéni - 92160 Antony

Association d'aide aux victimes des Hauts-de-Seine ADAVIP92 (01 47 21 66 66)
Cette association vous propose des rendez-vous avec un juriste, une psychologue ou encore une assistante sociale.

La Maison des Adolescents (01 41 23 92 92 / inscriptions@mda92.org)
Bureau Information Jeunesse, impasse Samson 92320 CHATILLON
La Maison des Adolescents accueille les parents ainsi que les jeunes de 11 à 21 ans, gratuitement, sans rendez-vous et en toute confidentialité, accompagnés ou non, avec un axe généraliste et des accompagnements en santé mentale (pédo psychiatrie).

Associations d'aide aux victimes

France Victimes (116 006) : Réseau d'associations qui propose des consultations gratuites pour les victimes et leur famille. Ils offrent une écoute et une aide juridique et psychologique.

SOS Violences scolaires (0801 55 55 00) : Cette association peut aussi aider à orienter les familles vers des professionnels qualifiés pour faire face au traumatisme des rixes.

Soutien psychologique dans les établissements scolaires

Les psychologues scolaires peuvent accompagner les jeunes victimes ou leurs camarades témoins des rixes. Ils peuvent aussi orienter vers des services extérieurs pour des suivis plus approfondis.

Services hospitaliers

Après une rixe, certaines familles peuvent être dirigées vers les services de psychotraumatologie des hôpitaux pour une prise en charge rapide.

Vous n'êtes pas seuls, les services de la Police nationale et de la Police municipale sont présents à vos côtés, pour votre sécurité !

Police Nationale : 17
Police Municipale de Châtillon : 01 47 46 00 00
Sapeurs-Pompiers : 18